Image not found or type unknown

Suppression balcon absent du plan sur batiment classé

Par **gregory68**, le **01/08/2008** à **15:46**

J'habite une copropriété classée aux batiments de france, ancienne colonie de vacances. A l'époque étaient installés des escaliers métalliques aux étages pour être aux normes d'évacuation en cas d'incendie. Ces escaliers ont été démontés. Il reste à mon étage un balcon (1,5 m²) attenant à ma cuisine. Ce dernier surplombe la terrasse de mon voisin qui le considère comme une verrue. Après vérification ce balcon n'est pas indiqué au plan de l'habitation.
Mon voisin indélicat (qui est aussi responsable du syndic) peut-il me forcer à démonter ce balcon? (soutient de l'architecte des monuments historiques?)
peut-il le démonter en mon absence?

Que dois-faire pour éviter tout litige?

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés